

élections revient périodiquement et que je me souviens que le gouvernement actuel a abordé le thème des transports urbains au cours de la campagne électorale de 1974, en promettant d'injecter des millions de dollars dans le système de transport de la ville de Toronto parce que, selon les candidats, ils reconnaissaient que le besoin s'en faisait sentir.

Qu'ont-ils fait après avoir été élus? Ils ont complètement oublié leurs promesses. Je me rappelle des promesses qu'ils ont faites à Hamilton. Ils disaient: «Vous avez besoin d'un aéroport plus grand, et nous allons y consacrer X millions de dollars». C'était en 1971; nous sommes maintenant en 1979 et l'aéroport n'a toujours pas été agrandi. Je dis que ces gens-là s'aperçoivent parfois qu'il existe des besoins en matière d'environnement urbain, et alors ils ne lésinent pas sur les dépenses et les promesses pour essayer de bernier les gens, qui se retrouvent gros Jean comme devant après qu'ils ont atteint leur but, c'est-à-dire se faire élire.

Ce qui me tracasse aussi, c'est que le député de Comox-Alberni ait dit que le gouvernement fédéral n'a aucune emprise ni aucun pouvoir de légiférer parce que les villes relèvent des provinces, les villes sont des créations des provinces. Nous le savons tous, mais nous savons également que le ministre des Finances (M. Chrétien) n'hésiterait pas à présenter un programme encourageant les gens à acheter des maisons, ce qui entraîne la construction de nouveaux quartiers, ce qui à son tour pèse sur les finances municipales. Il n'en a pas fait mention, mais c'est une façon de s'immiscer par la petite porte.

Il en est de même pour les aéroports. Le gouvernement peut construire Mirabel ou Pickering, et perturber ainsi le milieu physique d'une municipalité, et parfois sans même consulter qui que ce soit. Quand on l'accuse, il reconnaît avoir agi trop vite et avoue qu'il aurait dû consulter la municipalité concernée. Monsieur l'Orateur, ne laissez pas les députés de Comox-Alberni vous rouler, comme on dirait à Hamilton.

Il y a quelques années—je pense que le député de Davenport (M. Caccia) siégeait alors avec moi au comité mixte de la constitution, mais je n'en suis pas sûr—je me suis rendu compte de la place importante qu'occupent nos villes en plein essor dans le cadre de vie canadien. Les difficultés que j'ai cernées m'ont fort impressionné. Il y a de cela quelques années, et nous avons alors recommandé certaines dispositions qu'il conviendrait d'inclure dans la constitution au sujet des villes. J'ai été étonné de constater, comme le député d'Edmonton-Strathcona d'ailleurs, que la Commission de l'unité nationale ait passé sous silence la question de l'expansion urbaine. J'ai reçu mon compte de taxes cette semaine. Je suis revenu tout heureux à la maison vendredi quand ma femme m'a annoncé que nous avions reçu le compte pour les deux premiers versements. Je suis alors devenu très malheureux. Chose certaine, monsieur l'Orateur, même si le bill C-60 sur la constitution a été présenté, nous n'avons pas encore entendu parler des problèmes signalés par le député d'Edmonton-Strathcona.

Nous devons nous intéresser aux problèmes qui se posent dans les villes et notre seul moyen de résoudre la question est de persuader les provinces. Je sais qu'elles sont très jalouses de leurs droits. Elles affirment: «Vous ne pouvez pas agir sans nous consulter», mais ce qui fait défaut, je crois, c'est l'esprit d'initiative que doit manifester le gouvernement fédéral.

Recettes fiscales—Partage

Je remarque que le bon docteur, le député d'Algoma (M. Foster), veut parler ce soir. Je ne sais si je lui fournirai l'occasion de le faire. Le député d'Edmonton-Strathcona demande au gouvernement de faire preuve d'esprit d'initiative en mettant les parties en présence afin de se rendre compte comment nous pouvons régler cette grave situation. Nous ne voulons pas nous engager dans un débat fondé sur des préjugés, comme l'a fait le député de Comox-Alberni qui a vu là, à titre de secrétaire parlementaire, une merveilleuse occasion de s'en prendre à un député de l'Alberta, et c'est ce qu'il a fait. J'étais confus car j'estime ce député. Il lui arrive de faire son travail, mais cette fois, nous avons été un peu déçus de voir le secrétaire parlementaire s'emporter de cette façon, en oubliant que l'un de ses phares, le député de Westmount (M. Johnston), avait signalé le 16 octobre, je crois, à la Chambre des communes et à son propre parti les difficultés des villes . . .

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Non, c'était le 14 février.

M. Alexander: Oui, le 14 février, le jour de la Saint-Valentin, le jour de l'amour, de la compréhension et de la compassion. Le député de Westmount a donc présenté cette motion, et savez-vous qui a dit non, monsieur l'Orateur? Les libéraux, comme ils ont l'habitude de le faire. Je pense qu'il y a un peu de parti pris là-dedans, mais il faut bien reconnaître que le député d'Edmonton-Strathcona avait la même idée en tête et il a présenté sa motion. Que constate-t-on? Un député libéral qui représente une province prospère qui devrait connaître les problèmes de Vancouver, par exemple, ou d'autres grandes villes. Ce sont des problèmes qui dépassent notre compréhension immédiate.

Tout ce que nous essayons actuellement de faire, c'est de souligner, puis de resouligner, de circonscrire, puis de mettre en évidence la nécessité qu'il y a pour nous en tant que députés de toujours être au fait des besoins des grandes villes. Vous ne pouvez pas les appeler, comme l'a fait le député et je vais paraphraser ses propos, des parents pauvres indésirables. C'est ce qu'il a essayé de faire. Vous ne pouvez pas laisser entendre—comme l'a fait le député—qu'ils sont de trop dans le débat constitutionnel, qu'ils ne devraient pas être là. C'est le comble de l'irresponsabilité.

Non seulement je partage les vues et l'initiative du député d'Edmonton-Strathcona, à qui je porte le plus grand respect, mais j'ai également une profonde considération pour le député de Westmount et pour mon bon ami le chef du parti néo-démocrate à la Chambre qui semble, lui aussi, bien savoir mettre le doigt sur les problèmes. Le député de Bellechasse (M. Lambert) a indiqué qu'il en avait plus long à dire, mais qu'il voulait entendre les observations du député de Hamilton-Ouest qui vient d'une grande ville aux prises avec ces problèmes.

● (1800)

Le gouvernement songe à la création d'un centre de recherche sur l'hygiène et la sécurité au travail. Un autre fiasco. Le gouvernement a l'intention d'établir ce centre à Ottawa qui est, à mon avis, le dernier endroit qu'on aurait dû choisir. Nous avons les experts . . .

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre, s'il vous plaît. Le député d'Edmonton-Strathcona (M. Roche) invoque le Règlement.